

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

EXEMPLE D'ASSURANCE DE CREDIT IMMOBILIER

M. X (né en 1977, non fumeur) a l'intention d'acquérir un bien immobilier. Pour ce il a besoin de faire un emprunt auprès d'une banque d'un montant de **200 000 €** sur une durée de **25 ans**. L'organisme prêteur impose une assurance (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale, et Invalidité Permanente Totale)* pour garantir l'emprunt. Pour ce faire, M. X a le choix entre deux solutions:

Les assurances groupe proposées par l'organisme prêteur:

- avec un taux moyen de **0.42 %**
- pour montant mensuel de **60.00 €/ mois**
- le coût total des assurances groupe de la banque sur une périodes de 25 ans pour un montant emprunté de 200 000 € est de l'ordre de **21 000 €**

Les assurances externes proposées par **FINANCE IMMO** et le service assurance:

- avec un taux de **0.20 %**
- pour montant mensuel de **35.00 €/ mois**
- le coût total des assurances externes sur une périodes de 25 ans pour un montant emprunté de 200 000 € est de l'ordre de **10 000 €**

Les assurances de groupe et externes

pour un montant de **200 000 €** sur 25 ans
DECES - PTIA - ITT - IPT *

- 
- Assurances groupe (de la banque).

pour un taux moyen de **0.42 %**

- Assurances externes.

pour un taux de **0.20 %**

Le coût total des assurances est de **21 000 €**

Le coût total des assurances est de **10 000 €**

Soit une économie sur le coût total des assurances de :

50% à hauteur de 10 000 €

En conclusion: Les assurances externes sont plus économiques que les assurances groupe de la banque avec les garanties identiques.

Compléter le formulaire de demande de tarifs d'assurances
et obtenez un devis gratuit

Assurances

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.